



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La gratuité des masques s'impose !

C'est une question de santé publique et de justice sociale !

Faut-il le rappeler ? Notre pays est la sixième puissance économique mondiale. Notre pays est le troisième au monde en termes de dividendes versés aux actionnaires et le premier en Europe ! Et, pourtant, notre pays n'a pas été en capacité de fournir des masques à sa population.

Pour cacher son incurie, son manque d'anticipation voire ses choix politiques désastreux (austérité, économies tous azimuts, etc.), le gouvernement a sciemment menti au plus haut niveau de l'État sur l'utilité des masques. Même le conseil scientifique aurait minoré l'utilité des masques, début mars, conscient de la pénurie. « Ordres », « contre ordres » se sont succédé, comme sur beaucoup de sujets, dans la gestion de la pandémie du Covid-19. Renvoyer aux autres les responsabilités semble être la ligne de conduite.

Bruno le Maire et Emmanuel Macron avait été interpellés, par courrier, en 2018, sur la fermeture de l'usine Honeywell de Plaintel, dans les Côtes d'Armor qui pouvait fabriquer 200 millions de masques par an. Les syndicats n'ont jamais eu de réponse.

La relocalisation de nos productions industrielles et notre indépendance stratégique sont à l'ordre du jour. Pour cela, la CGT estime que 50 % de nos besoins doivent être produits dans les territoires européens dont 35 % en France.

Au scandale du manque de masques s'ajoute, aujourd'hui, le scandale du prix des masques. On peut estimer le budget « masques » pour une famille de 4 personnes entre 100 et 300 euros, par mois !

La CGT demande la gratuité des masques pour tous les usagers ; masques pour le grand public et, dès lors qu'ils sont au travail, masques fournis par les employeurs. C'est une question de santé publique et de justice sociale qui doit être prise en charge par l'État et les employeurs. Tous les stocks doivent être réquisitionnés afin d'en assurer une gestion publique. D'ailleurs, les stocks apparus soudainement dans les grandes surfaces doivent être distribués gratuitement. Ils ne doivent pas être l'objet de gain commerciaux ou d'appel d'offres (carte de fidélité, « vente liée », etc.).

La qualité et l'efficacité des masques sont aussi un sujet. Les masques « grands publics » n'offrent pour garantie que celle de ne pas contaminer autrui (garantie grandement sous conditions ; d'usage, de lavage, etc.). Le Premier Ministre a menti, une nouvelle fois, en déclarant, lors de la conférence de presse du 19 avril, que : « Les masques grand public nous paraissent, après étude, après certification, après normalisation, être à même de garantir la sécurité sanitaire de ceux qui en disposent. » À ce jour, les masques « grands publics » ne font l'objet d'aucune norme et d'aucune certification mais d'une simple spécification de l'AFNOR.

Le Conseil scientifique du gouvernement indique, dans son avis du 20 avril, que « nous n'avons pas de données solides actuellement sur l'efficacité des masques alternatifs. »

La CGT exige que tous les employeurs fournissent gratuitement des masques de type FFP2 ou FFP3 à tous les salariés, en quantité suffisante pour couvrir les plages horaires de travail.

En 2009, suite à l'épidémie de grippe H1N1, la Direction Générale du Travail (DGT) avait demandé aux employeurs de faire des stocks de masques et de prévoir un Plan de Continuité de l'Activité.

Seulement 38 % des Français.es font confiance au gouvernement pour faire face à la crise du Covid-19, loin derrière l'Allemagne (62%), l'Italie (57%), le Royaume-Uni (61%). Le scandale des masques s'ajoutent à celui des 8 500 respirateurs obsolètes car inadaptés aux malades du Covid-19.

À quelques jours du 11 mai, il est grand temps de ne pas faire supporter en plus, dans la période, le coût de masques vendus à des prix exorbitants. Les injonctions contradictoires doivent cesser. Des vies sont en jeu.

La CGT exige l'accès gratuit aux masques pour toutes et tous, leur réquisition et gestion par les pouvoirs publics.